LES DÉFIS DE LA LANGUE FRANÇAISE À MONTRÉAL ET AU QUÉBEC AU XXIe SIÈCLE:

CONSTATS ET ENJEUX

Groupe de travail ministériel
pour un plan d'action en vue de promouvoir
et de maintenir le caractère français de Montréal
et d'assurer la vitalité et la qualité
de la langue française au Québec

Avril 2000

Québec

100-06332/

LES DÉFIS DE LA LANGUE FRANÇAISE À MONTRÉAL ET AU QUÉBEC AU XXIe SIÈCLE:

CONSTATS ET ENJEUX

Groupe de travail ministériel
pour un plan d'action en vue de promouvoir
et de maintenir le caractère français de Montréal
et d'assurer la vitalité et la qualité
de la langue française au Québec

Avril 2000

ISBN 2-550-35919-4
Dépôt légal - Avril 2000
Bibliothèque nationale du Québec

PRÉSENTATION

Le 22 octobre 1999, le premier ministre, monsieur Lucien Bouchard, constituait un groupe de travail ministériel ayant pour mandat de dégager les grandes lignes d'action du gouvernement pour assurer le maintien et la promotion du caractère français de la région de Montréal et du reste du Québec ainsi que la vitalité et la qualité de la langue française elle-même.

Ce groupe de travail ministériel est composé de madame Pauline Marois, ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux et ministre de la Famille et de l'Enfance, madame Louise Harel, ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, monsieur Robert Perreault, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, et monsieur Joseph Facal, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes. Il comprend, en outre, la députée de Rosemont, madame Rita Dionne-Marsolais, et le député d'Ungava et adjoint parlementaire du premier ministre, monsieur Michel Létourneau. En tant que ministre responsable de la Charte de la langue française, le premier ministre m'en a confié la présidence.

Le présent document fait état de constats et d'enjeux que les membres du groupe de travail ministériel ont été amenés à dégager au cours de leurs travaux. Le contexte démographique lié à la baisse de la fécondité, à l'accroissement de l'immigration et à l'étalement urbain y occupe une bonne place. Mais le portrait ne saurait être complet sans faire mention de l'introduction massive des nouvelles technologies de l'information et des communications, de l'évolution de l'économie et de la mondialisation des marchés qui sont autant d'éléments qui, depuis l'adoption de la Charte de la langue française en 1977, sont venus transformer la société québécoise et, par conséquent, ont un impact majeur sur l'efficacité de sa politique linguistique et sur le pouvoir d'attraction du français devant la concurrence toujours aussi forte de la langue anglaise.

En rendant publics ces constats et enjeux, les membres du groupe de travail ministériel souhaitent alimenter la réflexion que doit entamer le peuple québécois sur ces questions, car il serait irresponsable de notre part de ne pas constater que, malgré des progrès indéniables, la langue française est toujours menacée au Québec. Et c'est en pensant à la fragilité des acquis de notre société que nous devons commencer cette réflexion sur l'avenir de la langue française.

La ministre responsable de la Charte de la langue française,

Louise Beaudoin

Louise BEAUDOIN

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION **2**

INTRODUCTION **4**

UNE ATTRACTION DU FRANÇAIS RENFORCÉE MAIS TOUJOURS INSUFFISANTE **6**

L'attrait du français *6*
Les transferts linguistiques *7*

UNE DÉMOGRAPHIE EN MUTATION **10**

Un accroissement naturel faible *10*
Une immigration internationale en progression *11*
Une immigration internationale largement non francophone *12*
Une concentration montréalaise de l'immigration internationale *13*
Un étalement urbain fortement francophone *14*
Les migrations interprovinciales *14*

UN MONDE EN ÉVOLUTION **16**

L'impact de la mondialisation des échanges économiques sur l'usage du français au travail *16*
Une introduction massive des nouvelles technologies *18*
Une francophonie nord-américaine et internationale précaire *18*

CONCLUSION **20**

Une situation fragile *20*
Une responsabilité collective *21*

BIBLIOGRAPHIE **23**

INTRODUCTION

> *Depuis la Conquête, il nous a fallu combattre pour la survie de notre langue; il n'en ira pas autrement dans l'avenir. Pour s'en convaincre, point n'est besoin de longues démonstrations; il n'est que de songer au nombre de ceux qui parlent français sur ce continent.*
>
> - Fernand Dumont, *Raisons communes*

La conclusion du *Rapport du comité interministériel sur la situation de la langue française,* mieux connu par son sous-titre *Bilan de la situation de la langue française au Québec en 1995,*[1] rendu public en mars 1996, dresse un portrait général en deux grands volets. Le premier fait état des domaines où la politique linguistique du Québec a contribué à généraliser l'usage du français au sein de la société. Le second, quant à lui, trace « le chemin qu'il reste à parcourir », car un fossé sépare toujours la réalité observée des résultats que l'on est en droit d'espérer.

Nul doute que, depuis 25 ans, le français a progressé au Québec, à en juger par l'augmentation de la connaissance de la langue officielle et, surtout, par son usage plus répandu chez certaines catégories de travailleurs, dans la vie des entreprises, dans les commerces et les services. Quant à l'obligation faite aux immigrants d'inscrire leurs enfants dans des écoles primaires et secondaires où l'enseignement se donne en français, le succès de cette mesure se révèle si évident qu'il pourrait être vu comme le plus marquant que l'on puisse attribuer à la Charte de la langue française. En effet, au milieu des années 1970, à peine 20 % des écoliers allophones faisaient leurs études dans des écoles françaises; quelque 25 ans plus tard, les données du ministère de l'Éducation du Québec (année scolaire 1998-1999) montrent qu'une forte majorité, de 79 %, les fréquente.

Mais, malgré les réussites de la politique linguistique, le Comité interministériel chargé de dresser le *Bilan*, reconnaissait que le français n'était pas encore devenu la langue commune des Québécois.[2]

Par ailleurs, le *Bilan* prenait acte de la baisse du poids démographique des francophones de l'île de Montréal. Après une remarquable stabilité - autour de 60 % de la population de l'île aux recensements de 1976, 1981 et 1986 -, les personnes s'exprimant en français au foyer ont vu leur importance relative diminuer progressivement. Au dernier recensement (1996), la proportion des

---

1 Gouvernement du Québec, *Le français langue commune. Enjeu de la société québécoise. Rapport du comité interministériel sur la situation de la langue française*, Québec, ministère de la Culture et des Communications, 1996.
2 *Ibid.*, p. 227.

Montréalais qui s'exprimaient habituellement en français à la maison se situait à 55,6 % dans l'ensemble de la population et à seulement 52,3 % chez les moins de 15 ans. Cette tendance semble se confirmer comme le démontrent les projections du démographe Marc Termote dans ses *Perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal à l'aube du XXI^e siècle*.[3]

Le présent document n'a pas pour objectif de reprendre le *Bilan* de 1996; il actualise et complète cependant les constats dressés par celui-ci dans le but de cerner un certain nombre d'enjeux auxquels la société québécoise devra faire face pour assurer le maintien et la promotion de la langue française au Québec.

3 Termote, Marc, *Perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal à l'aube du XXI^e siècle. Implications pour le français langue d'usage public*, Conseil de la langue française, 1999, p. 195.

UNE ATTRACTION DU FRANÇAIS RENFORCÉE MAIS TOUJOURS INSUFFISANTE

> *Les tendances récentes donnent à penser qu'une « défrancophonisation » de l'île de Montréal est en train de s'opérer. La question clé pour l'avenir du français à Montréal est de savoir si la tendance à la baisse du nombre de résidants de langue maternelle française est un signe avant-coureur de la « défrancisation » de l'île et de la région.*
>
> - Marc V. Levine, *La reconquête de Montréal*

L'attrait du français

Dans presque tous les pays d'immigration, la langue majoritairement parlée par la population est tout naturellement apprise et parlée par les immigrants internationaux. C'est d'ailleurs dans l'intérêt des immigrants de maîtriser le plus rapidement possible la langue du pays hôte, plus particulièrement pour les travailleurs qui, pour la plupart, ont justement migré afin d'améliorer leurs conditions de vie économique et sociale. Que les millions d'immigrants venus par vagues successives s'établir en Amérique du Nord aux XIX^{e} et XX^{e} siècles aient massivement opté pour l'anglais ne doit pas étonner puisque c'est la langue la plus répandue aux États-Unis et au Canada. Même au Québec, l'anglais a été la langue d'adoption de la plupart des immigrants et de leurs descendants jusqu'à ce que l'État intervienne en faveur du français.

Encore aujourd'hui, les nouveaux arrivants sont soumis à un double discours et à un double modèle d'intégration : celui du gouvernement fédéral qui favorise la liberté de choix par le bilinguisme, se confrontant au discours du gouvernement québécois qui préconise une langue commune et l'intégration à une société de langue française. Il n'est donc pas surprenant que bon nombre d'immigrants arrivant en sol québécois soient tentés de faire l'économie de l'apprentissage du français au profit de l'anglais.

L'attrait qu'une langue majoritaire exerce peut se mesurer de bien des manières. De multiples études ont eu cours au Québec sur ce sujet. La place du français y est mesurée dans divers domaines en distinguant la vie publique de la vie privée, les situations de contraintes de la pleine liberté.

Si, pour paraphraser une formule célèbre, l'État n'a rien à faire dans les chambres à coucher des citoyens, il n'en demeure pas moins qu'à l'échelle d'une société, de nombreuses décisions relevant de la vie privée ont des effets collectifs importants. C'est le cas notamment de tous les phénomènes démographiques. Il ne fait aucun doute que la décision d'avoir ou non des enfants, de partir pour une autre province canadienne ou à destination d'un autre pays, de choisir son domicile en banlieue plutôt que dans la ville centre relève de la vie privée des individus et des familles. Toutefois, ces décisions entraînent parfois des effets globaux qui obligent les pouvoirs publics à intervenir, soit pour tenter de modifier les conditions qui influent sur les comportements, soit pour permettre à la société de s'adapter aux conséquences de ces comportements.

On peut avancer que l'usage du français dans les loisirs, à l'épicerie, chez le médecin ou à la banque sont des indicateurs du statut de cette langue dans la vie économique, sociale et culturelle;[4] cependant, il faut aussi prendre connaissance de la langue d'usage à la maison si l'on veut tenir compte de tous les facteurs en cause dans l'évolution des groupes linguistiques. Comme l'affirme le démographe Marc Termote : « La langue d'usage au sein d'un ménage devient normalement la langue maternelle des enfants de ce ménage. **Dans une perspective générationnelle, donc de long terme, dans une société qui a une mémoire et qui entend transmettre son patrimoine identitaire, la langue d'usage au foyer semble un concept incontournable** ».[5]

Les transferts linguistiques

Le premier recensement qui a permis de connaître directement les transferts linguistiques des personnes recensées au Canada est celui de 1971. Rendu public avant les lois linguistiques de 1974 et de 1977, il donne une image de ce qui prévalait au moment où deux gouvernements successifs allaient agir afin d'assurer la pérennité de la seule majorité francophone en Amérique du Nord. En comparant la langue parlée à la maison à la langue maternelle des personnes recensées, on constatait que plus de deux allophones sur trois (68,1 %) s'exprimaient toujours dans leur langue maternelle à la maison. Quant à ceux qui avaient librement choisi de parler habituellement une autre langue, plus de 84 000 avaient opté pour l'anglais contre moins de 35 000 pour le français. C'est donc dire que la force d'attraction de l'anglais supplantait nettement celle du français dans une proportion de 71 % contre 29 % pour l'ensemble du Québec.[6] Dans l'île

4 Gouvernement du Québec, *Le français, langue d'usage public au Québec en 1997*, Conseil de la langue française, Québec, 1999, 123 p.
5 Termote, Marc, *L'impact de la mobilité linguistique sur l'évolution démographique des francophones du Québec*, *Cahiers québécois de démographie*, 1998, p.293
6 Castonguay, Charles, *Le dilemme démolinguistique du Québec* dans *Douze essais sur l'avenir du français*, Québec, 1984, p. 25.

de Montréal, l'attraction de l'anglais était encore plus forte, plus de 74 % des transferts se faisant en faveur de cette langue contre 25 % en faveur du français.[7]

Vingt-cinq ans plus tard, on note une amélioration de l'attraction du français dans les choix linguistiques des allophones. En 1996, dans l'ensemble du Québec, la force d'attraction de l'anglais était alors réduite à un peu plus de 60 %, celle du français passant à près de 40 %. Toutefois, dans l'île de Montréal, l'attraction relative des deux langues était de 66 % pour l'anglais et de 34 % pour le français.

Par ailleurs, on observe une attraction relative du français de l'ordre de 65 % à 70 % chez les allophones qui ont immigré au Québec après l'adoption de la Charte de la langue française en 1977. Ce constat encourageant résulte d'une meilleure connaissance du français chez les immigrants récents et du régime de l'école française obligatoire pour les enfants des immigrants mis en place par la loi 101.[8]

Cependant, on note un certain glissement à cet égard, le point culminant des transferts linguistiques en faveur du français ayant été atteint en 1986 avec un taux de 69 % pour baisser légèrement à 68 % en 1991, puis à 67 % en 1996. De plus, en nombre absolu, ces transferts ne sont pas suffisants pour faire contrepoids au groupe des allophones arrivés au Québec avant l'adoption de la Charte et dont les membres (y compris les descendants) continuent à se tourner davantage vers l'anglais que le français.

On constate donc que, même si les politiques linguistique et d'immigration des années 1970 ont modifié, jusque dans les foyers allophones, le pouvoir d'attraction relatif du français et de l'anglais en faveur de la langue officielle du Québec, **l'évolution positive en faveur du français reste nettement insuffisante pour compenser les effets contraires de l'accroissement naturel et des mouvements migratoires sur l'importance relative des francophones, particulièrement dans l'île de Montréal.**

En effet, la lente progression du nombre de transferts linguistiques des allophones vers le français se trouve contrecarrée par une démographie en mutation rapide qui risque de créer à brève échéance un déséquilibre des groupes linguistiques.

Il faut noter que l'apport des personnes dont le français est la langue seconde ainsi que des francophones des banlieues qui viennent régulièrement dans l'île de Montréal, notamment pour y travailler, est important pour maintenir et *a fortiori* augmenter l'usage du français dans l'espace public. Mais si ce double apport à la présence francophone en milieu montréalais en est un d'importance pour

---

7 Les données statistiques de 1971 assimilaient toutefois l'île Jésus à l'île de Montréal.

8 Castonguay, Charles, *Tendances et incidences de l'assimilation linguistique au Canada : entre les faits et l'optimisme futurologique à l'égard du français*, communication présentée au colloque « Politique et stratégies linguistiques au Canada : bilan et perspectives », Université d'Avignon, 3-5 juin 1998, 22 feuillets.

renforcer dans l'immédiat le caractère français de l'île de Montréal, il ne peut, en revanche, être considéré comme l'assise de la pérennité du français dans l'île.

Pour que le français garde sa position dominante, il faudrait, en effet, une forte majorité de francophones.[9] Les sociolinguistes s'entendent pour affirmer que **la pérennité d'une langue n'est assurée que si l'on trouve une « masse critique » suffisante de personnes qui en font usage spontanément en toutes circonstances**.[10] Ces personnes font usage de leur langue maternelle ou de leur langue d'adoption tant dans leurs communications d'ordre public que dans celles propres à la vie privée.

Parce que la famille est la cellule de la société où les enfants apprennent une première langue qui marquera leur identité et parce que le quartier de résidence est le premier lieu des contacts linguistiques (écoles, églises, commerces, banques, etc.), en particulier pour les immigrants, il est nécessaire d'examiner d'où vient que **les Montréalais qui font usage du français à la maison sont de moins en moins nombreux**.

Cette interrogation est d'autant plus importante qu'il s'agit ici de toutes les personnes qui s'expriment en français au foyer, peu importe leur diversité d'origines. Il ne s'agit pas là d'un « groupe ethnique » replié sur lui-même, mais plutôt d'un groupe linguistique ouvert et de plus en plus diversifié, comme c'est le cas pour les anglophones du Canada et des États-Unis.

S'interroger sur cette question, c'est en venir à prendre conscience que **certains phénomènes sociaux, sans liens avec la politique linguistique, influencent très fortement à la baisse et rapidement la taille du noyau francophone tandis que la libre adoption du français comme langue d'usage au foyer, langue transmise à la génération suivante, ne peut advenir que plus lentement.**

Les sections qui suivent permettront de mettre en relief l'ampleur des défis qui sont liés à ce constat.

---

9 Henripin, Jacques, *Naître ou ne pas être*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989, p.110

10 Lévine, Marc V., *La reconquête de Montréal*, Montréal, VLB-Éditeur, 1997, 404 p.
Fishman, Joshua A., *Bilingualism With and Without Diglossia; Diglossia With and Without Bilingualism, Journal of Social Issues*, XXII-2, 1967, p. 29-38.
Fishman, Joshua A., *Language in Sociocultural Change*, Stanford, CA, University Press, 1972, xvi- 362 p.

UNE DÉMOGRAPHIE EN MUTATION

> *L'avenir du français à Montréal se jouera dans des domaines qu'il n'est pas facile de réglementer au moyen de lois linguistiques. Par exemple, quels sont les niveaux d'immigration et les méthodes de sélection des immigrants qui sont les plus compatibles avec la protection du français? Quelle politique culturelle permettra l'intégration la plus harmonieuse des immigrants à la société francophone et comment les institutions francophones s'adapteront-elles pour tenir compte d'une ville francophone de plus en plus multiethnique? Jusqu'à quel point l'étalement urbain et l'exode des francophones hors de l'île de Montréal menacent-ils la pérennité du français dans la métropole et est-ce que la tendance peut être renversée par l'intervention de l'État?*
>
> - Marc V. Levine, *La reconquête de Montréal*

À l'instar de l'ensemble des pays occidentaux, le Québec est confronté à un problème démographique important : la décroissance de sa natalité. Comme plusieurs sociétés occidentales, le Québec se tourne donc vers l'immigration pour contrer les effets négatifs de ce phénomène. Mais, en cette matière comme en bien d'autres, le Québec vit une situation particulière. Seule collectivité francophone majoritaire en Amérique du Nord, entourée par plus de 275 millions d'anglophones, le Québec ne possède pas tous les outils pour affirmer clairement sa spécificité, notamment en matière d'immigration où il ne peut sélectionner lui-même qu'une partie de ses nouveaux citoyens.

Un accroissement naturel faible

Toute société se renouvelle essentiellement par l'accroissement naturel résultant d'un excédent des naissances sur les décès. Or, **l'accroissement naturel des francophones de l'île de Montréal est insuffisant pour assurer au moins une croissance égale à celle de l'ensemble des autres groupes linguistiques.**

C'est au tournant des années 1970 que l'indice synthétique de fécondité (ISF) glisse, au Québec, sous les 2,1 enfants par femme, seuil approximatif sous lequel une population ne se renouvelle pas complètement. Dès 1977 – année de l'adoption de la Charte de la langue française -, l'ISF tombe sous 1,7 enfant par femme, niveau qu'il n'a jamais dépassé depuis. Au cours du dernier quart de siècle, il a fluctué entre 1,69 et 1,36. De 1990 à 1996, l'indice synthétique de fécondité s'établissait à 1,6 enfant par femme pour l'ensemble du Québec pour

retomber à 1,5 enfant par femme en 1998, donnée la plus récente dont nous disposions.

L'indice de fécondité montre des différences importantes lorsqu'on distingue les groupes linguistiques et certaines régions du Québec. Dans la région métropolitaine de Montréal, il se situait à 1,63 enfant par femme pour l'ensemble de la population en 1996. Dans les foyers où l'on parlait habituellement le français, l'ISF n'atteignait que 1,59 enfant alors que les allophones dépassaient le seuil de renouvellement avec 2,17 enfants par femme. Une marge de plus de 25 % séparait donc ces deux groupes linguistiques quant à leur fécondité. C'est au sein de la communauté anglophone que l'on calculait l'indice le plus bas, soit 1,46 enfant par femme.

En ce qui a trait à l'île de Montréal prise séparément, on a pu calculer pour 1996 un ISF de 1,45 enfant par femme seulement tant pour les francophones que pour les anglophones, comparativement à 2,23 enfants chez les femmes de langues tierces en âge d'avoir des enfants. Les francophones et les anglophones montréalais comptaient donc un déficit annuel des naissances de 35 % en comparaison du niveau de fécondité des allophones.

Une immigration internationale en progression

Outre le contexte de sous-fécondité dans lequel les lois linguistiques ont été implantées au Québec, l'immigration internationale est une dimension de la dynamique démographique qui prend de plus en plus d'importance du fait même que la population d'accueil n'assure plus le remplacement des générations.

Au temps où les lois linguistiques ont été implantées, l'immigration internationale était généralement à la baisse. De plus de 25 000 nouveaux venus en moyenne par année au cours de la période quinquennale 1971-1976, on a assisté à une baisse à moins de 21 000 personnes par année à la fin de la décennie. Une conjoncture économique défavorable à l'immigration internationale tant au Québec que dans l'ensemble du Canada, a conduit à une régression annuelle jusqu'à moins de 18 000 immigrants internationaux à destination du Québec au début des années 1980. C'est donc dire que, durant la première décennie d'application de la législation linguistique, le nombre de nouveaux venus, que l'on voulait expressément franciser et intégrer à la majorité francophone, était de moins en moins élevé.

L'immigration internationale a connu une forte hausse à la fin des années 1980 et au début des années 1990 tant au Canada qu'au Québec. Bien que le Québec n'ait pas accueilli toute sa quote-part de l'immigration canadienne (autour de

25 %), le nombre des ressortissants étrangers admis entre 1986 et 1995 a augmenté de 79 % par rapport à la décennie précédente. **Les 346 000 immigrants qui sont entrés au Québec durant la seconde décennie d'application de la Charte de la langue française (1986-1995) ont dépassé en nombre le sommet établi dans les années 1950 (330 000 nouveaux venus).**

Une immigration internationale largement non francophone

La composition linguistique de l'immigration internationale à destination du Québec ressemble très peu à celle de notre population. D'abord, quant à la langue maternelle, au début des années 1980, les immigrants de langue maternelle française formaient jusqu'à 13 % des nouveaux venus. Les années 1984-1993 n'en ont apporté que 8 % et, depuis cette période, la fraction de **l'immigration internationale de langue maternelle française représente 12 % des admissions totales**.

En ce qui concerne la connaissance du français, au cours des dix premières années d'application de la politique linguistique, près de 118 000 des 193 000 immigrants internationaux accueillis par le Québec n'avaient aucune connaissance du français, soit plus de 61 % d'entre eux. **Durant la période 1986-1995, la proportion d'immigrants ne connaissant pas le français a augmenté à près de deux immigrants sur trois, soit 229 000 immigrants sur 346 000 immigrants.** Depuis cette période, cette proportion a toutefois été réduite graduellement jusqu'au niveau de 60 % en 1998 et 56 % en 1999.

Cette situation s'explique par le fait que l'immigration est un domaine de compétence partagée entre le gouvernement fédéral et les provinces. L'essentiel de la capacité du Québec d'agir sur son immigration s'exerce au moyen de sa sélection des immigrants indépendants (les candidats de la catégorie des travailleurs et celle des gens d'affaires) et des réfugiés admis à partir de l'étranger.

Au fil des ans, la proportion des immigrants admis au Québec ayant fait l'objet d'une sélection québécoise a considérablement varié, dépassant 70 % à la fin des années 1980 pour ne représenter que 45 % quelques années plus tard. En 1998, elle s'établissait à 58 % et devrait être de l'ordre de 60 % en 2000. Ces variations très marquées de l'ampleur du contrôle qu'exerce le Québec sur son immigration découlent, pour une bonne part, de l'effet de distorsion entraîné par les décisions fédérales à l'égard des segments de l'immigration soumis à son influence et, en tout premier lieu, de la gestion que font les autorités fédérales d'immigration du mouvement des demandeurs d'asile.

Pour bien illustrer l'amplitude des effets de la gestion fédérale en cette matière, on rappellera notamment que le Québec a reçu depuis le début des années 1980 quelque 160 000 revendicateurs du statut de réfugié, la part québécoise de ce mouvement représentant, selon les périodes, de 30 % à 60 % du total canadien (cette part est actuellement de l'ordre de 40 %). On signalera aussi qu'au cours des dix dernières années, plus de 18 % du total de l'immigration au Québec ont découlé de ce mouvement, cette part ayant culminé à plus de 26 % en 1991.

Une concentration montréalaise de l'immigration internationale

À notre époque, les immigrants internationaux se dirigent vers les grands centres urbains de leurs pays d'accueil. Le Québec n'échappe pas à cette caractéristique contemporaine : **l'immigration internationale se concentre dans la région métropolitaine de Montréal, près de neuf immigrants sur dix y établissant leur première résidence.** En 1986, 87,2 % de la population immigrée du Québec vivait dans la région métropolitaine de recensement de Montréal.[11] En dépit d'une politique visant à attirer plus d'immigrants dans les diverses régions du Québec, force est de constater, d'après le recensement de 1996, que la région métropolitaine de Montréal est toujours privilégiée par ceux qui choisissent de vivre au Québec puisque 88,3 % de la population immigrée dénombrée au recensement de 1996 vivaient dans la région métropolitaine de Montréal.

Au sein même de la région métropolitaine de Montréal, c'est l'île qui accueille la grande majorité des immigrants internationaux. Au dernier recensement, plus de 74 % des immigrés recensés au Québec y avaient leur domicile. Il s'agit d'une hausse par rapport aux 71 % observés aux recensements de 1981 et de 1986. Ainsi, **les résidants de l'île de Montréal qui forment le quart de la population du Québec accueillent les trois-quarts des immigrants internationaux.**

Un étalement urbain fortement francophone

Les migrations entre l'île de Montréal et les autres régions du Québec viennent également modifier l'importance relative des groupes linguistiques dans l'île de Montréal. Ces migrations, appelées « migrations interrégionales », n'ont pas la

11 Gouvernement du Québec, *Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Montréal, 1990, p. 64.

même intensité selon que l'on parle le français, l'anglais ou une langue tierce au foyer.

Alors qu'au début des années 1980, il y avait équilibre entre les départs et les arrivées de francophones en provenance ou à destination de l'île de Montréal (un peu plus de 101 000 dans les deux sens), on a pu calculer un excédent des départs sur les entrées de plus de 111 000 francophones entre 1986 et 1996.

La proportion des francophones dans les migrations interrégionales des Montréalais représentait 79 % des sorties durant la période quinquennale 1986-1991 et 82 % des sorties de la période 1991-1996 alors que la part des francophones dans l'île était de 57 % en 1991 et de 55,6 % en 1996.[12]

Les mouvements migratoires entre les régions du Québec sont aussi nettement différenciés selon les groupes d'âge. Il importe de tenir compte de cette caractéristique, car elle a un effet très important sur la pyramide des âges de la population francophone de l'île de Montréal. Cet effet particulier de l'étalement urbain chez les francophones entraîne d'abord une réduction de la proportion des jeunes familles et donc des écoliers de langue française dans les écoles de l'île.

Les migrations interprovinciales

Les gains et pertes des groupes linguistiques du Québec, consécutifs aux échanges migratoires avec le Canada anglais, ne sont pas en cause dans la baisse de la population francophone de l'île de Montréal. Au contraire, au début des années 1990, il y a eu équilibre entre l'île de Montréal et le reste du Canada en ce qui a trait aux migrations des francophones et on a même noté un gain de 3 000 personnes à la fin des années 1980. Les non-francophones de l'île de Montréal accusaient, quant à eux, au cours de la période quinquennale 1986-1991, une perte nette de 27 000 personnes en faveur des autres provinces canadiennes. De 1991 à 1996, la perte est plus importante puisque le solde négatif augmente à 36 000 habitants. Ce sont les anglophones qui sont surtout touchés par ce phénomène, car, pour l'ensemble des années 1986 à 1996, les quatre cinquièmes du solde négatif peuvent leur être attribués.[13]

Parmi les non-francophones montréalais qui quittent l'île de Montréal en direction du reste du Canada, se trouvent des immigrants internationaux que le Québec a accueillis. Ainsi, on reconnaît que le Québec perd plus du cinquième des

---

12 Termote, Marc, *Perspective démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal à l'aube du XXIe siècle. Implications pour le français langue d'usage public*, Conseil de la langue française, 1999, p. 13.
13 *Ibid.*, p. 132.

immigrants qu'il accueille.[14] Il s'agit toutefois là d'un phénomène qui n'est pas nouveau et qui est vécu également par l'ensemble du Canada qui perd une partie de ses immigrants au profit des États-Unis.

14 Sainte-Marie, Gisèle, *Présence au Québec et dans les régions en 1999 de l'immigration récente*, document de travail, ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Montréal, 1999, p. 9.

UN MONDE EN ÉVOLUTION

La société québécoise se trouve présentement à un carrefour. Elle a l'occasion d'implanter un modèle original de vie collective: un double contrat à la fois civique et culturel qui réalise une équation spécifique entre les impératifs du droit, de la sociologie, de la culture et de l'histoire; une nation francophone, plurielle, qui se définit par référence à des valeurs et à des choix sociaux, et qui parvient ainsi à réaliser sa cohésion dans la diversité; une petite collectivité, fragile, qui fait le pari de se perpétuer et de se développer à sa manière dans le voisinage d'une superpuissance et dans un contexte de mondialisation.

- Gérard Bouchard, *La nation québécoise au futur et au passé*

Outre le contexte démographique, une autre tendance lourde doit être prise en considération au moment de dresser un portait de la situation linguistique québécoise. Il s'agit du phénomène de la mondialisation, lui même alimenté par l'introduction massive des nouvelles technologies de l'information et des communications.

L'impact de la mondialisation des échanges économiques sur l'usage du français au travail

Le Québec s'inscrit dans les grandes tendances de l'économie mondiale. Les relations commerciales extérieures s'y sont intensifiées grâce au dynamisme des entreprises à la recherche de nouveaux débouchés pour leurs produits et services. Dans ce contexte, la langue anglaise sert le plus souvent de moyen de communication, d'où une augmentation croissante de l'usage de l'anglais dans les entreprises, à des fins de communications avec l'extérieur du Québec. La généralisation des télécopieurs et du courrier électronique accentue cette tendance et accroît l'usage de l'anglais dans les milieux de travail.

Ainsi, l'exigence de la connaissance de l'anglais dans les entreprises québécoises ne s'explique plus aujourd'hui par la domination d'une bourgeoisie d'affaires anglophone, mais par le développement de secteurs industriels et de services, même contrôlés par les francophones, dont l'ambition est nord-américaine, voire mondiale.

Par ailleurs, le mouvement mondial d'acquisition et de (méga) fusion d'entreprises risque d'avoir un impact non négligeable sur la langue de travail au Québec. Les

grands groupes internationaux - qui sont très largement de propriété étrangère et ont des ramifications dans plusieurs pays - ont une tendance marquée à généraliser l'utilisation de l'anglais dans l'ensemble de leurs communications, ce qui a un effet certain sur la langue de travail de leurs filiales québécoises.

Ces transformations des milieux de travail menacent les progrès les plus importants enregistrés au chapitre de l'utilisation du français au travail, qui l'ont été dans les milieux composés majoritairement de personnes de langue maternelle française, tandis que les milieux de travail anglophones et ceux à forte mixité linguistique, particulièrement ceux où la langue maternelle des propriétaires est autre que le français, ne connaissaient pas la même progression.[15]

Quelques données illustrent cette situation. En 1989, dans la région métropolitaine de Montréal, 63 % des francophones travaillaient essentiellement en français (90 % ou plus du temps de travail), et un autre 30 % principalement en français (de 50 % à 89 % du temps de travail). Chez les anglophones, l'image est inversée : plus de 55 % d'entre eux travaillaient principalement en anglais (moins de 49 % du temps en français). Quant aux allophones, 24 % travaillaient essentiellement en français (90 % ou plus du temps de travail), 39 % principalement en français (de 50 % à 89 % du temps de travail) et 37 % principalement en anglais ou dans une autre langue. Le rôle de la composition linguistique des milieux de travail dans ces résultats ne fait pas de doute : **la proportion de personnes qui travaillent principalement en français (90 % ou plus du temps de travail) décline de façon quasi linéaire avec la proportion de francophones dans les contacts de travail.** Ainsi, 93 % des francophones travaillent principalement en français s'ils communiquent essentiellement avec des francophones au travail (90 % ou plus), alors que seulement 25 % des francophones travaillent en français s'ils sont en contact avec moins de 50 % de francophones.[16]

Quant au rôle clé de la langue des supérieurs et des propriétaires, qu'il suffise de rappeler les données citées dans le rapport du comité interministériel sur la situation de la langue française : **71 % des francophones travaillent généralement en français (90 % ou plus du temps de travail) si les supérieurs sont francophones, mais cette proportion tombe à 25 % si le supérieur est anglophone, et à 45 % s'il est allophone**.[17]

Or, les milieux de forte mixité linguistique constituent souvent les réseaux principaux d'insertion des nouveaux arrivants sur le marché du travail. Comme la langue de travail a une influence majeure sur l'orientation linguistique,[18] la capacité

---

15 *Indicateurs de la langue du travail au Québec*, Conseil de la langue française, Les Publications du Québec, édition 1994.

16 *Ibid.*, indicateurs 6.3 et 6.15

17 *Le français langue commune. Enjeu de la société québécoise. Rapport du comité interministériel sur la situation de la langue française*, Québec, ministère de la Culture et des Communications,1996, p. 227.

18 Renaud, J., et Lebeau, R., *Le rôle évolutif des langues sur la mobilité en emploi des nouveaux immigrants, Nouveaux immigrants et langues*, Montréal, Université de Montréal, 1993. document inédit. Voir aussi Ravi Pendakur et Krishna

de faire des progrès significatifs en cette matière est dorénavant liée à celle de faire progresser le français comme « langue normale et habituelle du travail » dans les milieux où les francophones ne sont pas largement majoritaires.

Une introduction massive des nouvelles technologies

Tout le monde le sait maintenant, les nouvelles technologies de l'information sont en train de chambouler les façons dont les gens travaillent, consomment, vivent. Elles entraînent une gamme inédite d'enjeux qui viennent remettre en question les façons de faire dans l'organisation du travail.

On sait aussi que l'anglais prédomine en informatique et dans les nouvelles technologies de l'information et des communications. **L'introduction massive de l'informatique dans la vie de chacun et dans les milieux de travail propage l'emploi de l'anglais, compromet l'usage du français comme langue du travail et est susceptible de provoquer une nouvelle phase d'anglicisation** semblable à celle qui a marqué l'industrialisation (en anglais) du Québec.

Les nouvelles technologies et l'utilisation de plus en plus envahissante de l'Internet posent de nouveaux défis à la francisation des milieux de travail et des communications. En effet, on évaluait jusqu'à récemment que 4 % du contenu de l'Internet était en français; cette donnée tend à diminuer, comme le démontre une nouvelle évaluation du volume de l'espace cyber indiquant que sur un total de un milliard de documents/pages sur 6,4 millions de serveurs, 86,55 % des documents sont en anglais contre 2,36 % en français.[19] L'utilisation de plus en plus grande du commerce électronique pose aussi de nouvelles difficultés, dont un emprunt massif de termes d'origine anglo-saxonne.

Une francophonie nord-américaine et internationale précaire

L'attraction du français au Québec en tant que terre d'accueil ne sera jamais semblable à ce que peut être celle de l'anglais à Toronto, à Londres, ou à celle du français à Paris. Majorité francophone ou non, il n'en reste pas moins que les

---

Pendakur, Krishna (1997), *Speak and Ye Shall Receive : Language Knowledge as Human Capital*, Research on Immigration and Integration in the Metropolis, Working Papers Series, novembre 1997.

19 Inktomi et NEC Research Institute, *Web Surpasses One Billion Documents*, 18 janvier 2000, www.inktomi.com. Voir aussi Association Le droit de comprendre, *La langue française dans tous ses états. Rapport des associations*. Paris, janvier 1999, persoweb.francenet.fr.

Québécois ne représentent que environ 2 % de la population de l'Amérique du Nord, que l'assimilation en faveur de l'anglais est patente dans toutes les communautés francophones minoritaires du Canada et que si les efforts consentis par le Québec pour inverser une tendance lourde d'intégration linguistique en anglais portent leurs fruits, la situation est et restera, dans le contexte, d'une fragilité certaine et inévitable. Il faudra donc toujours en tenir compte.

La francophonie nord-américaine est précaire. Les francophones ne représentent que 2,3 % de la population au sein d'un environnement de plus de 275 millions d'anglophones. En outre, **le taux d'assimilation linguistique de la population francophone canadienne hors Québec est passé de 27 % en 1971 à 36 % en 1996.**[20] Plus on s'éloigne du Québec, plus l'assimilation est forte. Ainsi, le taux d'assimilation était, en 1996, de 8 % au Nouveau-Brunswick, 39 % en Ontario, 43 % en Nouvelle-Écosse, 53 % au Manitoba, 58 % à Terre-Neuve, 68 % en Alberta et 71 % en Colombie-Britannique.

Dans ce contexte, le Québec ne peut donc beaucoup s'appuyer sur les communautés francophones hors Québec pour l'aider à renforcer le statut du français en Amérique du Nord. Au contraire, ce sont ces communautés qui ont besoin du Québec comme fer de lance de la présence française en Amérique.

La situation du français en Amérique du Nord est un aspect indissociable de la fragilité de la situation de la langue française dans le monde. Et cette situation globale de la langue française n'est pas sans rapports d'interdépendance avec celle d'autres grandes langues telles que l'espagnol, l'arabe et le portugais, qui ont, en chiffres absolus, un nombre important de locuteurs en même temps qu'une véritable dimension internationale par leurs aires de diffusion. Le phénomène de la mondialisation et la vague déferlante vers l'homogénéisation qui en est le corollaire, font de la place laissée à la diversité des langues et des cultures l'une des questions les plus importantes de notre époque. C'est ainsi que le combat pour la diversité culturelle que mènent actuellement divers États, particulièrement la France alliée stratégiquement au Québec, est prioritaire pour faire contrepoids aux effets de la mondialisation.

---

20 Le taux d'assimilation linguistique établit le pourcentage de personnes qui n'utilisent plus le français à la maison par rapport au nombre de personnes de langue maternelle française.

CONCLUSION

La Charte de la langue française aura été une étape nécessaire, mais non suffisante pour assurer une reconquête linguistique réelle de Montréal, dans laquelle le français se pose comme la véritable langue commune de la métropole. La sécurité linguistique des francophones continuera d'exiger une politique linguistique efficace et souple; bien que les « tendances du marché » soient beaucoup plus favorables au français qu'il y a vingt ans, la difficile tâche de préserver le caractère français du Québec sur un continent nord-américain anglophone appelle une intervention sans équivoque de l'État. Mais les nouvelles forces qui agissent sur Montréal telles que la mondialisation de l'économie, l'immigration massive et l'étalement urbain, font surgir des enjeux qui débordent le cadre d'application d'instruments traditionnels de la planification linguistique. Plus que les lois linguistiques, ce seront des politiques concernant, entre autres, l'immigration et le développement urbain qui influeront sur le caractère linguistique et culturel futur de Montréal.

- Marc V. Levine, *La reconquête de Montréal*

Une situation fragile

On l'a vu au cours des pages précédentes, les facteurs, qui expliquent pourquoi les groupes linguistiques connaissent une évolution démographique différente, agissent à des degrés divers. En regardant vers l'avenir, on peut montrer, de manière très simple, comment le pouvoir d'attraction du français, même amplifié par l'application de lois linguistiques, est tributaire des effets combinés de l'accroissement naturel et des mouvements migratoires sur le nombre et sur la proportion de francophones, de même que des grandes tendances internationales telles que la mondialisation des marchés et l'introduction des nouvelles technologies.

En résumé, **la fragilité de la situation linguistique est liée à des phénomènes concurrents qui évoluent à des vitesses différentes :**

- **la francisation des immigrants est un processus lent qui s'étend sur des générations;**
- **la baisse de la fécondité et la croissance de l'immigration provoquent une transformation rapide de notre société;**
- **l'étalement urbain entraîne les francophones en périphérie de l'île de Montréal;**

- **la mondialisation et l'intégration des nouvelles technologies sont des réalités incontournables qui remettent en cause l'usage du français au travail.**

On peut se demander si la force d'attraction d'une langue peut augmenter lorsque le nombre et le pourcentage de locuteurs de cette langue baissent, comme cela est particulièrement le cas dans l'île de Montréal. Comment, en effet, peut-on soutenir que l'attrait des allophones pour le français comme langue de la vie familiale, ou même comme langue d'usage public, puisse augmenter dans un milieu où les francophones eux-mêmes, ce noyau formant une masse critique de base, sont en régression?

En conséquence, le cœur de la principale agglomération québécoise est menacé de connaître non seulement un déclin démographique en termes relatifs mais aussi un déclin de sa majorité francophone. D'ici vingt à quarante ans, prédisent des démographes, les francophones seront minoritaires dans l'île de Montréal si rien n'est fait pour modifier les tendances présentement observables.

Ce déclin ne pourrait avoir que des conséquences néfastes sur la situation linguistique de l'ensemble du Québec quand on sait l'impact et l'influence de Montréal et de sa région sur le reste du Québec.

Une responsabilité collective

Les Québécois sont conscients à la fois des progrès accomplis par le français au Québec depuis vingt-cinq ans et de la menace qui pèse toujours sur la langue française en Amérique du Nord. Se sentant rassurés par l'encadrement fourni par la Charte de la langue française et les organismes veillant à son application, ils s'en remettent peut-être trop volontiers à ceux-ci pour assurer le maintien et la promotion de la langue française au Québec. Or, nombre de jeunes, en particulier, ignorent même le pourquoi de la Charte de la langue française. Quant à son contenu, bien peu de citoyens en connaissent les grandes lignes. Cette méconnaissance ne pourra, à la longue, qu'avoir des effets négatifs sur la force d'attraction du français.

Les Québécoises et les Québécois doivent exprimer leur volonté collective de vivre en français sur ce territoire. Le peuple québécois doit donc s'interroger sur les façons d'atténuer les conséquences prévisibles de l'évolution démographique et de la mondialisation, tendances lourdes qui menacent, à terme, l'usage du français au Québec. Il s'agit là d'une responsabilité de toute la société.

Ces éléments déteignent sur la toile de fond qu'on voudrait dresser pour favoriser l'intégration des nouveaux arrivants, ceux-ci ayant la nécessité de gagner leur vie et de parler la langue que le dirigeant d'entreprise leur impose ou qu'ils perçoivent comme la plus rentable.

D'ailleurs, l'ensemble des facteurs énumérés dans les pages précédentes viennent plaider en faveur d'une meilleure intégration des allophones à la communauté linguistique de langue française. Il s'agit là d'un véritable enjeu pour la société québécoise, car il est clair que le sort de la francophonie québécoise se joue d'abord à Montréal et que l'avenir de la francophonie montréalaise repose en bonne partie sur l'intégration des immigrants.

Pour réussir cela, il faut s'assurer de maintenir une masse critique de francophones sur le territoire de l'île de Montréal, car les interactions entre les groupes ethniques et le groupe majoritaire sont le meilleur gage d'une intégration réussie.

Il faut aussi s'assurer que les milieux de travail permettent l'épanouissement du fait français grâce à des mesures encadrant notamment les effets de la mondialisation et de l'introduction massive des nouvelles technologies.

Afin d'assurer le maintien et la promotion du caractère français de l'île de Montréal, de la région métropolitaine et de l'ensemble du Québec, la société québécoise doit donc relever un certain nombre de défis, dont notamment :

- **le maintien et la consolidation du rempart que constitue la Charte de la langue française comme contrepoids aux tendances lourdes que sont notamment la démographie, la mondialisation et l'intégration des nouvelles technologies;**
- **l'application d'une politique d'immigration misant sur une meilleure intégration des allophones à la majorité de langue française;**
- **l'établissement de mesures favorisant le maintien et l'augmentation de la population francophone dans l'île de Montréal en vue d'assurer la masse critique francophone nécessaire à l'intégration des immigrants.**

Voilà de vastes enjeux qui nécessitent l'apport de l'ensemble de la population. **Une mobilisation collective s'impose pour assurer l'avenir, la vitalité et le pouvoir d'attraction de la langue française à Montréal et dans sa région métropolitaine, en solidarité avec le reste du Québec.**

BIBLIOGRAPHIE

Association Le droit de comprendre, *La langue française dans tous ses états, Rapport des associations*, Paris, janvier 1999, 63 pages, persoweb.francenet.fr.

Castonguay, Charles, « Le dilemme démolinguistique du Québec », dans *Douze essais sur l'avenir du français*, Québec, Conseil de la langue française, 1984, p. 13-35.

Castonguay, Charles, *Tendances et incidences de l'assimilation linguistique au Canada : entre les faits et l'optimisme futurologique à l'égard du français*, communication présentée au colloque « Politique et stratégies linguistiques au Canada : bilan et perspectives », Université d'Avignon, 3-5 juin 1998, 22 feuillets.

Fishman, Joshua A., « Bilingualism With and Without Diglossia; Diglossia With and Without Bilingualism », *Journal of Social Issues*, XXIII-2, 1967, p. 29-38.

Fishman, Joshua A., *Language in Sociocultural Change*, Stanford, CA, University Press, 1972, 365 pages.

Gouvernement du Québec, *Au Québec pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*, Montréal, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 1990, 87 pages.

Gouvernement du Québec, *Indicateurs de la langue du travail au Québec*, Québec, Conseil de la langue française, Les Publications du Québec, 1994, 156 pages.

Gouvernement du Québec, *Le français langue commune. Enjeu de la société québécoise. Bilan de la situation de la langue française au Québec en 1995, Rapport du comité interministériel sur la situation de la langue française*, Québec, ministère de la Culture et des Communications, 1996, 319 pages.

Gouvernement du Québec, *Le français, langue d'usage public au Québec en 1997*, Québec, Conseil de la langue française, 1999, 123 pages.

Henripin, Jacques , *Naître ou ne pas être*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989, 141 pages.

Inktomi et NEC Research Institute, *Web Surpasses One Billion Documents*, 18 janvier 2000, www.inktomi.com.

Levine, Marc V., *La reconquête de Montréal*, Montréal, VLB-Éditeur, 1997, 404 pages.

Pendakur, Ravi et Pendakur, Krishna, *Speak and Ye Shall Receive : Language Knowledge as Human Capital*, Research on Immigration and Integration in the Metropolis, Working Papers Series, novembre 1997.

Renaud, J. et Lebeau, R., *Le rôle évolutif des langues sur la mobilité en emploi des nouveaux immigrants. Nouveaux immigrants et langues*, Montréal, Université de Montréal, 1993.

Sainte-Marie, Gisèle, *Présence au Québec et dans les régions en 1999 de l'immigration récente*, Montréal, ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, document de travail, 1999, 23 feuillets.

Termote, Marc, « L'impact de la mobilité linguistique sur l'évolution démographique des francophones du Québec », *Cahiers québécois de démographie*, 27-2 (automne), 1998, p. 267-294.

Termote, Marc, *Perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal à l'aube du XXIe siècle. Implications pour le français langue d'usage public*, Québec, Conseil de la langue française, 1999, 195 pages.